

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06316

Numéro SIREN : 477 494 371

Nom ou dénomination : REWORLD MEDIA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2021 sous le numéro de dépôt 48317

REWORLD MEDIA FRANCE

Société par actions simplifiée

40 Avenue Aristide Briand

92220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

REWORLD MEDIA FRANCE

Société par actions simplifiée

40 Avenue Aristide Briand

92220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé Unique de REWORLD MEDIA FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REWORLD MEDIA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Géraldine SEGOND

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	0,10	0,10		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	756 860 950,01	598 055 295,34	158 805 654,67	158 805 654,67
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15,24		15,24	15,24
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	756 860 965,35	598 055 295,44	158 805 669,91	158 805 669,91
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 254 470,57		4 254 470,57	971 150,12
Autres créances	624 194,69	120 000,00	504 194,69	2 785 040,20
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 983 116,73		1 983 116,73	1 225 513,43
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 605,45		13 605,45	6 194,94
ACTIF CIRCULANT	6 875 387,44	120 000,00	6 755 387,44	4 987 898,69
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	763 736 352,79	598 175 295,44	165 561 057,35	163 793 568,60

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000 000,00)	70 000 000,00	70 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	714 147,51	714 147,51
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	56 382 691,31	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	41 135,80	56 382 691,31
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	127 137 974,62	127 096 838,82
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		665 778,26
Provisions pour charges	90 293,00	236 544,00
PROVISIONS	90 293,00	902 322,26
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	33 829 644,12	31 109 472,35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 204 936,55	12 827,65
Dettes fiscales et sociales	1 143 874,24	4 109 756,06
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 154 334,82	562 351,46
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	38 332 789,73	35 794 407,52
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	165 561 057,35	163 793 568,60

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 656 250,91		3 656 250,91	3 519 764,92
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 656 250,91		3 656 250,91	3 519 764,92
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			148 304,77	499 211,24
Autres produits			108 242,78	139 179,05
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 912 798,46	4 158 155,21
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 691 663,03	1 274 309,42
Impôts, taxes et versements assimilés			109 938,93	43 355,72
Salaires et traitements			685 912,20	2 218 822,75
Charges sociales			320 807,50	770 879,76
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				41 772,47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				32 819,78
Autres charges			7 757,47	16 932,56
CHARGES D'EXPLOITATION			3 816 079,13	4 398 892,46
RESULTAT D'EXPLOITATION			96 719,33	-240 737,25
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				3 000 000,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				31 176,36
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				89 396 000,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				92 427 176,36
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				32 350 000,00
Intérêts et charges assimilées				1 551 075,80
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				33 901 075,80
RESULTAT FINANCIER				58 526 100,56
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			96 719,33	58 285 363,31

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 102 500,02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	665 778,26	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	665 778,26	1 102 500,02
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	277 506,97	1 238 270,74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	443 854,82	1 102 500,02
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		665 778,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES	721 361,79	3 006 549,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 583,53	-1 904 049,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		-1 377,00
TOTAL DES PRODUITS	4 578 576,72	97 687 831,59
TOTAL DES CHARGES	4 537 440,92	41 305 140,28
BENEFICE OU PERTE	41 135,80	56 382 691,31

SAS REWORLD MEDIA FRANCE

SAS au capital de 70 000 000€
Siège social : 40 Avenue Aristide Briand – 92220 BAGNEUX
RCS NANTERRE 477494371

ANNEXE AU BILAN

AVANT REPARTITION DE L'EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE

31 DECEMBRE 2020

Tous les montants sont exprimés en milliers d'Euros (K€)

Total du bilan	165 561 K€
Résultat dégagé, bénéfice	41 K€

La présente annexe
fait partie intégrante des comptes annuels

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie du Coronavirus. La société a mis en œuvre des actions pour permettre la continuité d'activité et a pris les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses équipes.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions comptables en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et selon les normes définies par le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, et notamment, celles énoncées par le Plan Comptable Professionnel des Entreprises de Presse.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements comptables intervenus

Pas de changement de méthode ni de changement d'estimation.

2. Continuité d'exploitation

Les comptes ont été établis en application du principe de continuité d'exploitation malgré l'existence de capitaux propres de la Société devenus inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice compte tenu du résultat de l'exercice.

Il est en effet prévu de procéder à la régularisation de cette situation dans le cadre du processus de cession de la société en cours, cette régularisation devant en tout état de cause intervenir au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit avant le 31 décembre 2021.

3. Principales méthodes utilisées

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des licences, brevets et logiciels. Les logiciels ont été acquis et sont amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

b. Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie prévue des immobilisations selon les modes suivants :

- * installations techniques et matériel d'exploitation linéaire de 1 à 5 ans
- * installations générales et agencements linéaire de 9 ans
- * matériel de bureau linéaire ou dégressif sur 3 à 5 ans
- * matériel informatique linéaire ou dégressif sur 3 à 5 ans
- * mobilier de bureau linéaire de 5 ans

L'actif immobilisé n'a pas été modifié par les nouvelles règles sur les actifs appliquées depuis le 1er janvier 2005 découlant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 concernant les dépréciations des actifs et n° 2003-07 et 2004-06 concernant la définition des actifs.

c. Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont calculées en tenant compte de la méthode d'évaluation du portefeuille de titres et qui se fonde sur la valeur d'utilité de chaque participation.

Cette valeur d'utilité est déterminée à chaque arrêté à partir de la quote-part de situation nette comptable et de l'estimation des éléments incorporels calculée sur la base des cash-flow futurs actualisés à l'infini.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ont tenu compte de la sensibilité sur le taux de Wacc, sur le taux de croissance à perpétuité et sur les hypothèses des business plans à horizon cinq ans.

d. Provisions

Elles sont calculées en fonction des pertes potentielles connues ou estimées et dans le respect des normes applicables.

La provision pour risques sur les créances clients apparaît en diminution de l'actif.

e. Créances

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsque la réalité du recouvrement est incertaine.

f. Disponibilités et VMP

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Le dernier jour de chaque mois, des opérations de vente et d'achat sont réalisées consécutivement afin de dégager les plus ou moins value sur le portefeuille.

g. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour 3 666 K€ de refacturation liée à la convention d'assistance.

h. Engagement de retraite

La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation des engagements de la société en matière de départs en retraite constatés au passif du bilan est la méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière, méthode reconnue par les normes internationales (IAS 19) et conforme à la recommandation de n°2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux en vigueur à la date de la clôture.

Pour la société REWORLD MEDIA FRANCE la convention applicable est la convention collective des Journalistes, des Cadres et des Employés de la Presse Magazine et d'information.

i. Médailles du travail

La société REWORLD MEDIA FRANCE verse des gratifications, identiques pour toutes les catégories socioprofessionnelles, aux récipiendaires d'une médaille du travail :

Ancienneté	Montant de la gratification (*)
20 ans	839 Euros
30 ans	839 Euros
35 ans	839 Euros
40 ans	839 Euros

(*) Ce montant est versé aux salariés ayant au moins 20 ans d'ancienneté au sein du groupe MONDADORI.

Conformément aux règles générales applicables aux passifs (Règl. CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000), la société provisionne les versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise au titre de la prise en charges des frais de médailles du travail.

Les provisions ont été calculées sur la base de taux de sortie moyens par tranche d'âge, calculés à partir des informations sur les départs sur les 12 derniers mois des salariés par catégories socioprofessionnelles. Ces taux sont les suivants :

Tranche d'âge	Cadres & Employés	Journalistes
18 – 24 ans	27.50 %	20.75 %
25 - 29 ans	17.50 %	13.50 %
30 - 34 ans	10.00 %	7.25 %
35 - 39 ans	5.00 %	4.00 %
40 - 44 ans	2.25 %	1.50 %
45 - 49 ans	0.50 %	0.50 %
> 50 ans	0.00 %	0.00 %

Les taux retenus pour le calcul de la provision sont :

Augmentation de salaire (inflation comprise).....	1.50 %
Taux d'escompte (inflation comprise).....	1.55 %

3. NOTES SUR LE BILAN

1) Etat de l'Actif Immobilisé

Le tableau ci-joint "IMMOBILISATIONS" détaille les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice.

Les titres de participation des filiales se décomposent comme suit (voir tableau des filiales et participations détaillé ci-joint) :

Titres de participation - en k€	31/12/2019		31/12/2020	
	Brut	Dépr	Brut	Dépr
EMAS	55 046	1 574	55 046	1 574
EMAS DIGITAL	13 638	13 638	13 638	13 638
Mondadori Magazines France	688 177	639 890	688 177	639 890
Total	756 861	655 102	756 861	655 102

2) Etat des amortissements

Le tableau ci-joint "Amortissements" détaille les mouvements de l'exercice.

3) Etat des provisions

Comptes - en K€	Solde 31/12/2019	Dotations	Reprises sans objet	Reprises utilisation	Solde 31/12/2020
Indemnité Fin Carrière	237		146		91
Prov. risques généraux	666		15	651	-
Prov. Risques et charges	903	-	161	651	91
Prov. dépr. Immo. Incorporelles	-				-
Prov. dépr. Titres de participation	655 101				655 101
Prov. dépr. autres immos financières	-				-
Prov. sur comptes clients	-				-
Autres prov pour dépréciation	-				-
Prov. Compte courant	120	-			120
Prov. pour dépréciation	655 221	-	-	-	655 221
TOTAUX	656 124	-	161	651	655 312

dont

Financier	903	-	161	651	-
Exceptionnel	655 221				655 221

4. Etat des créances et des dettes

Voir détail des variations des valeurs brutes et amortissements en annexe

5. Charges à payer

Charges à payer

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER			
AUTRES DETTES	902 966,96	551 453,96	351 513,00
DETTE FISCAL ET SOCIALES	466 576,05	3 744 492,40	- 3 277 916,35
TOTAL CHARGES A PAYER	1 369 543,01	4 295 946,36	- 2 926 403,35

6. Composition du capital social

Le capital social, composé de 5 000 000 actions d'une valeur nominale de 14 €, est détenu en totalité par la société REWORLD MEDIA

7. Tableau de variation des capitaux propres

En K€	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital social	70.000			70 000
Prime de fusion	714.00			714
Réserve légale	0	0		
Autres réserves	0	0		0
Report à nouveau	0	56 382		56 382
Résultat de l'exercice	56 382	41	56 382	41
Total	127 097	56 423	-56 382	127 138

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est uniquement composé de la refacturation liée aux conventions d'assistance pour 3 656 K€.

2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation font un total de 257 K€ et sont essentiellement des reprises de provisions pour 146 K€

3. Résultat financier

Néant

4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2020 a été une perte de 56 K€

5. Impôt sur les sociétés

Convention d'intégration fiscale

La société Mondadori France, tête du groupe, a opté le 1^{er} juillet 2006 pour le régime de l'intégration fiscale conformément aux dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts. L'impôt sur les sociétés comptabilisé par chaque filiale est déterminé comme si la société était imposable distinctement en appliquant au résultat fiscal les taux d'imposition en vigueur au 31/12/2016 à savoir IS au taux normal à 33,1/3 % pour la quote-part des bénéfices > 500 k€ (28% si < 500 K€), plus une contribution additionnelle sur les bénéfices de 3 %.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, les filiales intégrées fiscalement sont les suivantes :

Filiale intégrée fiscalement
• Reworld Media Magazines

Charge d'impôt

Le groupe étant fiscalement déficitaire, aucune charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'a été comptabilisée.

6. Médaille du travail

Le montant provisionné au titre de la Médaille du travail au 31/12/20 pour le personnel de REWORLD MEDIA FRANCE s'élève à 842 €.

8. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrits au compte de résultat pour un montant de 97 K€ concerne l'audit et le contrôle légal.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Effectif moyen du personnel salarié

L'effectif moyen de la société se décompose comme suit :

	2019	2020
CDI	7	4

2. Engagement de retraite

Les éléments qui ont été retenu pour la valorisation des engagements de retraite au 31/12/2020 sont :

Age de la retraite :

Né avant 1950 62 ans (cadres) / 65 ans (journalistes) / 60 ans (employés)
Né après 1950..... 64 ans (cadres) / 65 ans (journalistes) / 62 ans (employés)

Augmentation de salaire Employés (inflation comprise).....	1.3 %
Augmentation de salaire Cadres & Journalistes (inflation comprise).....	1.5 %
Taux d'actualisation (inflation comprise).....	0.85 %
Taux des contributions sociales.....	45 %
Table de taux de mortalité.....	INSEE 2012-2014

Le montant des engagements de retraite calculés à partir de cette méthode est de 90 K€.

3. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Conseil d'Administration : il n'a pas été attribué de jetons de présence aux membres du conseil d'administration par l'assemblée générale. Aucune autre rémunération n'a été allouée par le conseil au profit des administrateurs.

Les autres rémunérations versées au profit des administrateurs ne sont pas communiquées car elles reviendraient à divulguer des informations personnelles.

4. Identité de la société consolidante

La société Reworld Media France est consolidée selon la méthode d'intégration globale par la société Reworld Media (8 rue Barthélémy d'Anjou 92100 Boulogne-Billancourt).

6. EVENEMENTS POST CLOTURE

RAS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 186,72		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 978,92		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 978,92		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	756 860 950,01		
Autres titres immobilisés	15,24		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	756 860 965,25		
TOTAL GENERAL	756 867 130,89		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 186,62	0,10	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 978,92		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 978,92		
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			756 860 950,01	
Autres titres immobilisés			15,24	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			756 860 965,25	
TOTAL GENERAL		6 165,54	756 860 965,35	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 186,72		2 186,62	0,10
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 978,92		3 978,92	
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 978,92		3 978,92	
TOTAL GENERAL	6 165,64		6 165,54	0,10

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 254 470,57	4 254 470,57	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	31 209,60	31 209,60	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	472 985,09	472 985,09	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	120 000,00	120 000,00	
Débiteurs divers	88 310,85	88 310,85	
Charges constatées d'avance	13 605,45	13 605,45	
TOTAL GENERAL	4 980 581,56	4 980 581,56	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	33 829 640,35	33 829 640,35		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 293 247,40	2 293 247,40		
Personnel et comptes rattachés	147 717,22	147 717,22		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	149 743,92	149 743,92		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	570 495,75	570 495,75		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	275 917,35	275 917,35		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 154 334,82	1 154 334,82		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	38 421 096,81	38 421 096,81		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	236 544,00	90 293,00	236 544,00	90 293,00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	665 778,26		665 778,26	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	902 322,26	90 293,00	902 322,26	90 293,00
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	598 055 295,34			598 055 295,34
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	120 000,00			120 000,00
DEPRECIATIONS	598 175 295,34			598 175 295,34
TOTAL GENERAL	599 077 617,60	90 293,00	902 322,26	598 265 588,34
Dotations et reprises d'exploitation		90 293,00	236 544,00	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			665 778,26	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408500	FACT NON PARV GROUPE	1 835 699,52		1 835 699,52
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		1 835 699,52		1 835 699,52
AUTRE DETTE				
419850	CLIENTS GROUPE - AVOIRS A ETABLIR	648 000,00		648 000,00
468600	CHARGE A PAYER TIERS	254 966,96	251 453,96	3 513,00
468605	CHARGE A PAYER GROUPE		300 000,00	-300 000,00
TOTAL AUTRE DETTE		902 966,96	551 453,96	351 513,00
DETTE FISCALE ET SOCIALE				
428100	PROVISIONS 13EME MOIS		27,01	-27,01
428200	DETTE PROV P/CONGES PAYES	36 874,79	99 837,00	-62 962,21
428600	PERSONNEL CHARGE S/ BONUS PRIMES &	110 000,43	3 495 213,00	-3 385 212,57
428670	PROVISION MEDAILLE TRAVAIL	842,00	1 993,00	-1 151,00
438600	PROV CH SOC S/ BONUS PRIMES & GRATI	55 000,00	112 470,02	-57 470,02
438610	CHARGE SOCIALE/13 MOIS		8,64	-8,64
438630	PROV CH SOC S/CONGES PAYES	12 906,01	31 947,96	-19 041,95
448605	TAXE SUR LES SALAIRES	249 115,60		249 115,60
448610	PROV CH FISC. S/13EME MOIS		0,81	-0,81
448630	PROV CH FISC S/CONGES PAYES	1 837,22	2 994,96	-1 157,74
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALE		466 576,05	3 744 492,40	-3 277 916,35
TOTAL CHARGE A PAYER		3 205 242,53	4 295 946,36	-1 090 703,83

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2020

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	CH CONST AV : TITRES	13 605,45	6 194,94	7 410,51
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		13 605,45	6 194,94	7 410,51

REWORLD MEDIA FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 70.000.000 euros

Siège social : 40 avenue Aristide Briand 92220 Bagneux

477 494 371 R.C.S. Nanterre

AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2021

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition du Président, et décide que le bénéfice de l'exercice clos s'élevant à 41.135,80 € sera affectée de la façon suivante :

- Réserve légale : 41.135,80 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.